

Thomas Vuatier, ancêtre des Watier

Sylvie Tremblay

Number 70, Summer 2002

De l'eau et du savon : une histoire des soins du corps

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/7576ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Tremblay, S. (2002). Thomas Vuatier, ancêtre des Watier. *Cap-aux-Diamants*, (70), 44–44.

Thomas Vuatier, ancêtre des Watier



Commission du notaire Thomas Vuatier signée par l'intendant François Bigot, en 1751.
(Archives de l'auteur).

Natif du diocèse de Laon en l'île de France, sans toutefois d'autres précisions, Thomas Vuatier est le fils de Thomas Vuatier et de Jeanne Agnier. Il serait né au cours des années 1720. Les circonstances de sa venue nous sont inconnues, mais il est facile de présumer que le goût de l'aventure a été déterminant dans sa décision. Il reçoit une très bonne éducation, sachant lire et écrire, et maniant la plume avec dextérité. Sa signature révèle bien le nom de Vuatier, qui au fil des ans, des générations et des siècles, s'est transformé en Watier.

La première mention de Thomas Vuatier en Nouvelle-France remonte au 15 juin 1741, alors qu'il se présente devant le notaire Pierre-Antoine Porlier de Montréal. La raison de sa présence est très claire : il s'engage pour la traite des fourrures dans l'expédition de Pierre Gaultier de Varennes et de la Vérendrye. Le départ est prévu dans les prochains jours et Gaultier de Varennes et de la Vérendrye a besoin de jeunes hommes en pleine santé et résistants. Il s'agit de la quatrième et dernière expédition de la Vérendrye pour l'Ouest canadien en compagnie du père Claude-Godefroy Coquart. Le quartier général sera le fort La Reine aujourd'hui connu sous le nom de Portage-la-Prairie au Manitoba. De là, les membres de l'expédition vont s'enfoncer plus à fond dans le territoire. Il est précisé dans ce contrat que

Thomas Vuatier voyage à l'aller dans un canot chargé de marchandises jusqu'au poste et qu'il reviendra en 1744 dans un canot chargé de pelleteries. Pour ces services, il recevra une somme de 900 livres.

Après son retour, en 1744 ou plus tard, on perd toute trace de Thomas Vuatier jusqu'à son mariage, célébré le 17 février 1749, à Soulanges. Déjà, il doit résider dans cette seigneurie où il fera l'acquisition de nombreuses terres, notamment par les concessions que lui accorde la famille de Longueuil.

Thomas Vuatier reçoit une commission de notaire de l'intendant François Bigot, le 28 mai 1751, pour exercer dans la seigneurie de Soulanges. Le 13 avril 1757, une autre commission signée du même intendant augmente l'étendue de son territoire d'exercice aux paroisses de Vaudreuil, Sainte-Anne-de-Bellevue, Châteauguay et l'île Perrot. Le greffe du notaire Thomas Vuatier est conservé dans son intégrité aux Archives nationales du Québec, à Montréal. Vuatier a commencé à pratiquer le 3 novembre 1751. Lorsqu'il quitte la profession, le 6 août 1785, il a rédigé plus de 3 900 actes. L'analyse de son greffe dénote une pratique axée sur les besoins des habitants : contrat de mariage et inventaire après décès, vente et concession de terres. En 1990, la Société de généalogie de l'Outaouais a publié l'ouvrage d'Yvon Sabourin qui a réalisé un

dépouillement exhaustif et un index nominatif du greffe du notaire Thomas Vuatier. Depuis, nous pouvons aussi trouver des références aux actes rédigés par le notaire Vuatier dans la banque de données Parchemin de la Société Archiv-Histo, disponible dans de nombreux points d'accès au Québec, dont les centres des Archives nationales du Québec.

Thomas Vuatier épouse Marie-Joseph Lalonde, en 1749. Le père de Marie-Joseph, Guillaume, avait uni sa destinée à Hélène Allen, le 27 avril 1710, à Sainte-Anne de Bellevue. Cette dernière était native de Deerfield, Massachusetts, site de plusieurs attaques des Amérindiens à la fin des années 1690. Toutefois, Jean-Baptiste Hertel de Rouville a mené l'attaque la plus importante en mars 1704, à la tête d'une troupe de 250 soldats. Après avoir incendié la ville, fait une cinquantaine de victimes, Hertel emmène 111 prisonniers en Nouvelle-France. Parmi les prisonniers, des femmes et des enfants en majorité, 60 ont été libérés à la faveur des traités, tandis que les autres se sont établis volontairement au Canada. Hélène Allen a été recueillie par le couple Jean Quenet et Étienne Hurlubise. Le 30 mai 1705, à l'âge de 13 ans, elle reçoit les sacrements du baptême en l'église de Sainte-Anne-de-Bellevue.

De l'union Lalonde-Vuatier sont nés plusieurs enfants entre 1750 et 1767, au moins neuf. Quatre fils, Michel, Pierre-Amable, Thomas et Antoine se marient entre 1778 et 1796 et vont assurer la pérennité du nom Vuatier, devenu au fil des ans Watier. Thomas Vuatier est inhumé le 16 août 1788, à Saint-Joseph-de-Soulanges.

Parmi les descendants de Thomas Vuatier, la plus connue est sans aucun doute, Lise, née à Montréal, une femme d'affaires dynamique à la tête d'une entreprise de cosmétiques. Actuellement, ses produits sont distribués dans plus de 1 000 points de vente au Canada, en Europe et aux États-Unis. Ce succès commercial lui a valu de nombreux témoignages de reconnaissance. En 1983, elle est nommée Femme du mois par la revue *Commerce*. L'année suivante, elle est désignée Grande Montréalaise de l'avenir, dans la catégorie des affaires. Femme d'affaires canadienne de l'année, elle est, en 1986, lauréate du prix international Veuve Clicquot. En 1987, elle remporte le prix Excellence de *La Presse*, dans la catégorie Affaires, Administration et Institutions. Elle est membre de l'Ordre du Canada depuis 1991 et de l'Ordre du Québec depuis 2000. ♦

Sylvie Tremblay
Maître généalogiste agréé